



Démarche à suivre pour harcèlement moral

Par **clem71_old**, le **20/06/2007** à **13:14**

Bonjour,

Je voudrais savoir comment peut-on justifier d'un harcèlement moral sur son lieu de travail entre hiérarchie et employé?

Tous les jours mon patron est désagréable avec moi, me parle régulièrement de manière agressive, et me met quotidiennement des batons dans les roues qui ne me permettent pas d'avancer dans mon travail.

De plus il y a 2 mois il a voulu me licencier, et, est finalement revenu sur sa décision 3 jours plus tard, mais je sais pertinemment qu'il recommencera.

Je suis sûre qu'il cherche à me pousser à bout pour que je parte moi-même de l'entreprise, tous mes collègues sont d'accord avec moi, mais je sais qu'aucun d'entre eux ne m'aidera pour autant si je vais vers une démarche cherchant à démontrer que je subit un harcèlement moral de la part de mon chef.

Que puis-je faire?

Merci beaucoup

Par **ly31**, le **07/08/2007** à **16:01**

Bonjour,

Je pense qu'il faut impérativement que l'un de vos collègues puisse vous établir une attestation qui mentionne que vous êtes harcelé par votre patron

A partir du moment où vous obtiendrez une attestation de collègue (s) vous pourrez agir en conséquence

Je vous souhaite bon courage